



## MÉDICOSPORT-SANTÉ

### Le Qi Gong bientôt prescrit par les mutuelles et la Sécurité sociale

« Le Taïchi Chuan et le Qi Gong sont désormais reconnus comme « approches thérapeutiques complémentaires » (Rapport de l'Académie de médecine de mars 2013). »

« La FFST a participé le 9 décembre 2015, à la Maison du Sport Français à Paris, à une matinée de travail puis à la présentation du Médicosport-santé du CNOSF (comité National Olympique Sportif Français). Il s'agit d'un projet innovant, lancé par le Docteur Alain Calmat, champion du monde de patinage artistique, médecin, président de la commission médicale du CNOSF, visant à **promouvoir le sport santé**. .../.... Le sport sera bientôt prescrit (et pris en charge par la Sécurité Sociale et Mutuelles) comme thérapeutique non médicamenteuse. »

« Le Taïchi Chuan et le Qi Gong sont désormais reconnus comme « approches thérapeutiques complémentaires » (Rapport de l'Académie de médecine de mars 2013). »

« Le qigong et le daoyin fa proposent une approche dite « énergétique » car fondée sur les principes de l'énergétique chinoise, l'harmonisation du corps, du souffle et de l'esprit. Ces disciplines font partie intégrante de la médecine chinoise traditionnelle. Issues d'une tradition plurimillénaire, leurs pratiques sont très variées : mouvements, postures, méditations, automassages, sons, visualisations, en position debout, assise ou couchée. Fruit d'une adaptation constante à la vie contemporaine, le qi gong est l'objet de nombreuses recherches scientifiques et reconnu par les organismes publics de santé. »

Extrait de l'article <https://www.ffst.info/medicosport-sante-du-cnosf/>

Et du dictionnaire Médicosport santé